

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 JUIN 2025

Délibération n°2025.06.099.B

Adhésion à l'association « Oasis du Coq à l'Âme »

LE DIX SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT CINQ à 16 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis Salle Monarque - Krysalide 70 rue Jean Doucet à Saint-Michel suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 11 juin 2025

Secrétaire de Séance: Jean-Jacques FOURNIE

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **19**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

François ELIE à Gérard DESAPHY, Michaël LAVILLE à Gérard ROY, Pascal MONIER à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Excusé(s):

Michel BUISSON, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250617-2025_06_099B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2025

Publication : 18/06/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.06.099.B**

Rapporteur : Madame GINGAST

ADHESION A L'ASSOCIATION « OASIS DU COQ A L'ÂME »

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REpond AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : ACCÈS DES FAMILLES AUX SCES DE PROXIMITÉ

Enjeux : [10202 -1) SERVICE ENFANCE JEUNESSE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
																

Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 4: Politiques Enfance Jeunesse

ODD 10 : Politiques d'égalité et de cohésion sociale

Dans le cadre des animations organisées pour les usagers des équipements Enfance Jeunesse de GrandAngoulême, il est proposé l'adhésion à l'association « Oasis du Coq à l'Ame » afin de permettre à GrandAngoulême et à ses équipements de bénéficier des avantages qu'elle propose.

L'association, basée sur le domaine d'Echoisy, à Celettes, propose de multiples activités ludiques et pédagogiques autour de la nature, de la protection de l'environnement, de la citoyenneté, notamment via une ferme pédagogique, sur site et en itinérance.

L'adhésion annuelle pour 2025 s'élève à 21 €, à régler pour chaque équipement de GrandAngoulême lors de la première prestation de l'année.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association « Oasis du Coq à l'Ame » et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève à titre indicatif à 21 € pour l'année 2025 pour chaque équipement de GrandAngoulême souhaitant faire appel à ses services ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250617-2025_06_099B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2025

Publication : 18/06/2025

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous les documents se référant à la présente délibération.

Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250617-2025_06_099B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2025
Publication : 18/06/2025